

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 15/10/2007

Afférent au Bureau	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	9

L'an deux mille sept

et le : 15 octobre

à .17 heures 30, Le Bureau du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Monsieur Patrice GROFF, Président

Présents : Jean-Luc PAYER – Bernard BESTEL – Michel BAZELAIRE – André LANOTTE – Michel GUERIN – Denis NOIZET – Pierre GUERY – Ghislain LEMOINE.

Date de la convocation

13/09/2007

Absents excusés : André GROSSELIN – Daniel ZEIMET – Luc BRUNEL – Alain CORNIQUET – Gérard CUNISSE.

Date d'affichage

13/09/2007

Objet de la Délibération

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE
MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES
REHABILITATIONS
D'ASSAINISSEMENTS NON
COLLECTIFS**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES REHABILITATIONS D'ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

VOTE :

POUR : 9

CONTRE : 0

Vu la délibération n° 2004/24 adoptant le règlement intérieur de la commande publique et fixant les procédures à adopter pour les marchés de fournitures et services inférieurs à 210.000 € H.T.

Vu la délibération n° 2004/25 donnant délégation au Bureau pour attribuer les marchés de fournitures et services inférieurs à 210.000,00 €.

Vu la décision de la commission d'appel d'offres en date du 3 octobre 2007 attribuant le marché à CONCEPT ENVIRONNEMENT.

Le Bureau, par 9 voix pour et 0 voix contre, autorise le Président à signer toutes pièces afférentes au marché.

Cette délibération sera rapportée au prochain comité syndical.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président.

Patrice GROFF

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du 15 octobre 2007
